

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 48

**Artikel:** On petit craset  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213459>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« J'ai laissé Mlle Levasseur à l'île de St-Pierre. Je pense la faire venir ce printemps en Angleterre par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans. »

On voyageait à petites journées, le bateau filait, tantôt à la voile, à la rame, ou à la chaute (gaffe), tantôt tiré à la cordeille depuis les chemins de halage. On couchait à la poupe du bateau, les marchandises fongibles se plaçaient, couvertes, à la proue et le milieu qui, généralement, n'était pas ponté, recevait les marchandises lourdes, ne craignant pas la pluie ou le soleil.

C'est ainsi qu'on a voyagé jusqu'en 1826, où fut lancé le vapeur « l'Union » à Yverdon. Il y eut à cette occasion une grande fête dont nous parlerons un jour. Un poète du cru fit une grande élegie commençant par ces vers :

*Je chante « l'Union » ce superbe bateau,  
Qui de nos charmants lacs va parcourir l'es-  
pace.*

Le Musée d'Yverdon possède un tableau à l'huile représentant le nouveau bateau passant sous l'église de Font.

« L'Union » faisait le service des trois lacs, car on voit dans le registre du Conseil d'Yverdon « qu'on a prêté le grand rateau pour curer le lit de la Sauge, afin d'y faire passer le bateau. »

On dinait sur le pont, car on lit dans la *Bibliothèque universelle* de 1870, que le poète Manuel s'installa sur le pont de « l'Union » pour y faire un bon dîner avec son ami Didier, l'écrivain de Genève bien connu.

\*\*\*

Il est temps de revenir au jeune Haldimand. « Le 16 août 1729, je suis parti pour Strasbourg avec mon père, sur le « bateau à Pavid », qui a payé ma dépense jusqu'au dit lieu.

« Partis après l'heure du dîner, nous arrivons à St-Aubin, après quatre heures de navigation, nous y avons soupé et couché, naturellement, car on ne voyageait pas la nuit. Les arrêts assez longs, qui sont indiqués, étaient employés pour le déchargement et à l'embarquement des marchandises dans les ports touchés par le bateau.

« Le 17 août, départ de St-Aubin et arrivée à Neuchâtel à 3 heures, où l'on a dîné, puis on est reparti pour l'île de St-Jean, où l'on a soupé et couché. »

L'île de St-Jean, c'est l'île de St-Pierre, appelée aussi, à cette époque île de Bienne; le jeune homme n'en dit rien, mais nous trouvons quelques détails dans le voyage de Cambry, au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'exprime ainsi : « Nous entrons dans la Thièle, elle verse ses eaux du lac de Bienne dans celui de Neuchâtel. » Le même phénomène dont nous sommes les témoins aujourd'hui, se produisait déjà, il y a près de deux siècles. Tantôt, les eaux vont du lac de Bienne à celui de Neuchâtel, tantôt, au contraire, ce sont les eaux de notre lac qui se vident dans le lac de Bienne, ce qui est le cas normal. Le cas contraire se produisait quand l'Aar était grosse et refluait depuis sa jonction avec la Thièle, aux environs de Büren. « L'eau, dit Gambray, est vaseuse; nous ne voyons plus que le ciel, l'eau qui nous porte, l'homme qui nous traîne à la cordeille et les roseaux. » L'auteur nous vante longuement les beautés de l'île et regrette que tout cela appartienne à LL. EE. de Berne!

« Le 18 août, on repart de l'île et on arrive, après une traversée d'une demi-heure, à la « Bonne ville », c'est-à-dire à Neuville; on y dîne et l'on se dirige sur Brück, pour y souper, en passant devant Nidau (3 h. 30 m.). Il faut se rappeler qu'il y a deux Brougg sur l'itinéraire.

Le 19 août, arrivée à Büren, où on dîne, puis on passe, sans s'y arrêter, à Soleure, sauf que le jeune homme note : « à Soleure, nous avons bu un bon coup ». Le soir on s'en va coucher à Wangen (6 h. en tout). Le 20, en 5 heures, ils

arrivent à Aarbourg où ils ont abordé; ils passent à Aarau sans s'arrêter et vont dîner à Brougg, puis après 4 heures de navigation, ils arrivent à Waldshut pour y souper.

Le lendemain 21 août, on dîne sur le bateau et l'on arrive à Laufenbourg, sans arrêt, à 7 h. du soir. Le 22 août, on dîne au dit lieu et descend sur Säckingen, en deux heures, pour y souper.

« Le 23 août, après deux heures de navigation, arrivée à Rheinfelden, puis à Bâle, où nous avons diné et soupé. Le 24 août, départ de Bâle, après dîner, et arrivée à Huningue après 6 h. Le 25, arrivée à Vieux-Brisac, pour y dîner, souper et coucher. Le 26, dîner sur le bateau et arrivé, heureusement, à Strasbourg pour y souper.

« Les 27, 28, 29 et jusqu'au 3 septembre, dîner et souper au logis du « Bœuf rouge », avec mon père.

« Le 3 septembre, ajoute le jeune voyageur, je suis entré chez M. Béguin, marchand de dôrures, demeurant au dit lieu, sur le marché aux poissons, et y restai sur le pied convenu avec lui par mon père jusqu'au 26 avril 1730, que j'en suis parti pour faire un voyage avec MM. Burnand, Demeynier, Thoinon Haldimand et François-Louis Wany. »

Il partit également avec le bateau de Pavid. Le manuscrit raconte longuement ce voyage et donne de nombreuses descriptions des contrées parcourues, la Hollande, l'Angleterre et la France, au retour.

« Le 27 août, après un voyage de quatre mois, ils arrivent à Yverdon, comme on sonnait la retraite, tous en bonne santé, écrit le jeune voyageur, exempts de maladies et accidents pendant tout le cours du voyage, grâce à Dieu. »

John LANDRY.

#### ON PETIT CRASET

**L**'AUTR'HÙ ou monsou de pè Lozena l'ètai vgnà pè lo velâdzo d'Epouâire-Tonnero. L'ètai on commi-ravageau, à cein que crâïo.

L'avâi met on bi tsapi de fleutre, avoné on niâo per derrai, onna zaqua à lames, on par de tsausse asse naïre qu'on derbon et dai favori pè la frimousse. Pè lè man, ie portâve iena de clliau groche quiessette que l'ant dâi corrâ tot à l'einto. Vè onna mâison, que l'ètai onna carrâie de poûra dzein, ie vâi on petit bouïbo tot moquâo, avoué son moulton et sè groche choque.

— Adieu, mon petiou, so lâi fâ lo commi-ravageau, ton papa est-il là?

— Nâ, lâi repond lo petit craset, ein sè mtsint avoué sè mandze de moulton. L'è à l'étrabillio tot solet avoué lè caïon, que ie trè lè fêmè. Allâ pi lè, vo voliâi prau lo recougaître : lè clli que l'a met on gilet à mandze et on boujet.

MARC A LOUIS.

#### A LA CROISÉE DE MONTÉTAN

Un fidèle et précieux ami du *Conteur*, M. William Charrière de Sévery, veut bien nous adresser la lettre suivante, qui répond à la question posée samedi dernier par M. Schneider, touchant l'origine des diverses routes partant de Lausanne dans la direction de l'ouest. Nous l'en remercions sincèrement.

Valency, 26 novembre 1917.

**V**OTRE correspondant, M. Ch. Schneider, pose quelques questions relatives aux voies d'accès à occident de Lausanne. Je ne puis y répondre complètement, mais voici quelques données approximatives :

Avant la construction de la route actuelle Lausanne-Cossonay, qui date de 1850 environ (il serait facile de préciser en faisant quelques recherches dans les bureaux officiels), l'ancienne route de Cossonay passait effectivement par le Maupas, le chemin de Montétan, longeait le petit bois de Valency et le portail de l'avenue de

cette propriété, puis débouchait dans le bas du village de Prilly. (L'avenue nord de Valency a dû être prolongée après le déplacement de la route). C'était la route de Paris, destination qu'on atteignait en passant par Cossonay, Orbe et Jougne. Le premier relai était Cossonay. Une diligence à cinq chevaux partait tous les jours pour Jougne-Paris, une ou deux fois par jour. J'en ai encore profité dans mon enfance pour aller à Mex. Des suppléments à un cheval circulaient aussi régulièrement sur ce parcours. La route de Lausanne à Cossonay était alors fort accidentée et plus d'une fois la diligence subit de graves accrocs. Dès lors, d'importantes corrections de route ont été effectuées : 1<sup>o</sup> entre Prilly et Crissier; 2<sup>o</sup> à la Croix du Péage, entre Crissier et Mex; 3<sup>o</sup> entre cette localité et Penthaz; enfin 4<sup>o</sup> entre Penthaz et Cossonay gare, où un redressement bien nécessaire de la voie a été fait, en même temps qu'un nouveau pont sur la Venoge. Nous allions oublier 5<sup>o</sup> la nouvelle route des côtes de Cossonay, laquelle a donné beaucoup de tablature à notre génie civil et coûte de belles sommes d'argent.

Remarquons que les murs construits au haut du vignoble de Valency ne sont pas très anciens et ont été élevés en 1874 pour protéger les vignes contre la gelée et l'apréte de la bise. Ils sont destinés à disparaître dans un avenir rapproché, lorsque le plan d'extension de Lausanne, momentanément arrêté par les circonstances actuelles, aura repris son essor.

Je n'ai jamais entendu dire que la maison du vigneron F. Müller, à Montétan, eût servi de relai de poste. Après tout c'est possible.

La route, qui du Maupas prenait la direction du nord, passait à Beau-Soleil et au Gret, puis, par les plaines du Loup et le haut du village de Romanel, allait déboucher à Cheseaux, près du pont de la Mèbre. Elle est encore utilisée maintenant. Ce n'était donc pas la route de Paris.

Pardon de ces notes écrites à la hâte et veuillez agréer, Messieurs, mes salutations bien dévouées.

W. CHARRIÈRE DE SÉVERY.

**N.-B. —** La nouvelle route (actuelle) Lausanne-Echallens-Yverdon date de la même époque que celle de Lausanne-Cossonay-Jougne (1850 environ).

#### Nos félicitations !

Dans son numéro de samedi dernier, le *Jeune Radical* reproduit notre article patois du 10 novembre. Il est d'usage, en pareil cas, d'indiquer la source et de citer textuellement. Notre confrère ne pense pas de même et nous l'en félicitons : l'orthographe de l'article en question a été si améliorée, les mots transformés de façon si heureuse qu'il a même été possible de ne plus comprendre le sens de maintes phrases et de modifier ainsi le pseudonyme de l'auteur. Merci !

La Rédaction.

**A défaut de train.** — M. et Mme \*\*\* se sont attardés chez un ami, à la campagne. Ils manquent le train sur lequel ils comptaient et apprennent avec stupéfaction que le prochain train ne partira que dans deux heures.

— Je croyais qu'il y en avait un avant, dit M\*\*\* tout dédisposé.

Et le chef de gare, goguenard :

— Non, monsieur, ils sont tous « à vapeur !... »

— Ouf !

#### LA « TOURNE QUI LANGUE »

**Q**UEL singulier titre et quel drôle de langage. On ne sait pas ce que cela veut dire.

Aussi bien je m'explique.

C'est d'une sorte de trouble, ou d'aberration du langage qu'il s'agit. Ce curieux phénomène d'élocution ne consiste pas dans l'emploi d'un terme pour un autre, comme le fit un jour un prédicateur à qui j'ai entendu dire un mot pour son contraire, « petit » pour « grand », dans